

1827. Il y fait le procès de l'anatomisme en des termes qui, pour être empreints de la rhétorique de l'époque, n'en restent pas moins aussi vrais aujourd'hui qu'alors.

« ...Mes expressions vous paraîtraient-elles exagérées, Messieurs ? J'ai dit le silence de la mort ; eh ! que trouverez-vous de plus dans ce cadavre, où vous allez étudier la merveilleuse structure de l'homme ? sera-ce dans les organes froids et inanimés que vous découvrirez le secret de la vie ? non, Messieurs. Je sais que l'anatomie ne nous montre pas seulement le théâtre des faits, mais qu'elle nous en fait connaître aussi les agents et qu'ainsi elle fournit à la physiologie des données plus positives que celles que l'histoire emprunte à la géographie. Mais dites-moi quelle est l'action vitale, quelle est la fonction, si ce n'est la vision peut-être qui soit liée à la texture organique par une nécessité telle que vous puissiez conclure rigoureusement de la structure de l'organe à l'action vitale, de l'arrangement de l'appareil à la fonction qu'il exécute ? »¹.

On croirait entendre, mot pour mot, l'argumentation que reprendra plus tard Claude Bernard dans ses *Leçons de Physiologie expérimentale appliquée à la Médecine*, faites au Collège de France, où il dénonçait constamment, mais tout spécialement le 2 mai 1855, ce qu'il appelait la déduction anatomique.

« L'étude la plus minutieuse de l'organisation, poursuivait de La Prade, ne vous conduira donc pas, par une induction immédiate, à la physiologie ; vous ne reconnaîtrez les actions vitales et les fonctions des organes que par l'observation directe de ces actions et de ces fonctions ; c'est dans la vie enfin, qu'il faut chercher les lois de la vie ; et l'anatomie pathologique elle-même, qui a fourni de si précieuses lumières à la médecine pratique, mais dont on a tant exagéré les avantages, ne nous montre, le plus souvent, autre chose que les produits de la maladie et les effets de la mort. Ainsi celui qui contemple un champ de bataille après le combat ne voit que les tristes résultats de la guerre, sans pouvoir même en conjecturer les causes, ni se représenter l'ordre de la bataille, et les circonstances du combat... ».

1. Il ne semble pas que la restriction faite par de La Prade soit à retenir, et la vérité qu'il énonce ne souffre pas d'exception, même pour le sens de la vue.